

QUINCIEUX



Métropole de Lyon

RAPPORT DE PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE COMPTE ADMINISTRATIF 2022

BUDGET PRINCIPAL

Le présent document est établi en application de l'article L 2313-1 du code Général des Collectivités Territoriales modifié par la loi NOTRE du 17 août 2015.

Il prévoit que « *Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.* »

Il est disponible sur le portail internet de la Collectivité www.quincieux.fr

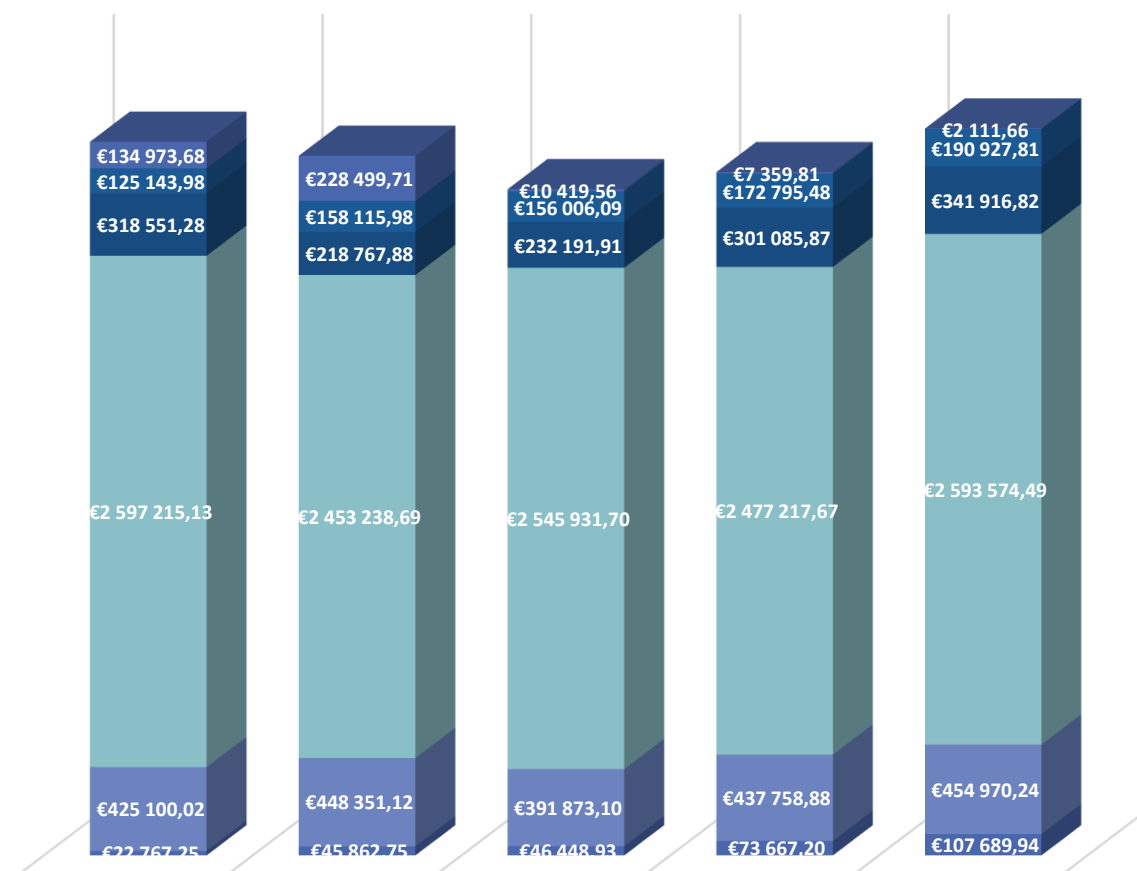
EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 3 091 674,32	G 3 715 054,76
	Section d'investissement	B 984 848,02	H 671 150,74
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C 0,00 (si déficit)	I 1 587 572,27 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 282 765,30 (si excédent)
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D 4 076 522,34	= G+H+I+J 6 256 543,07
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 411 010,89	L 456 104,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 411 010,89	= K+L 456 104,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E 3 091 674,32	= G+H+K 5 302 627,03
	Section d'investissement	= B+D+F 1 395 858,91	= H+J+L 1 410 020,04
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 4 487 533,23	= G+H+I+J+K+L 6 712 647,07

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	20 122,45	107 689,94	0,00	0,00	-87 567,49
70	Produits services, domaine et ventes div	399 660,00	454 970,24	0,00	0,00	-55 310,24
73	Impôts et taxes	2 359 988,00	2 593 574,49	0,00	0,00	-233 586,49
74	Dotations et participations	300 275,00	341 916,82	0,00	0,00	-41 641,82
75	Autres produits de gestion courante	176 350,00	190 927,81	0,00	0,00	-14 577,81
Total des recettes de gestion courante		3 256 395,45	3 689 079,30	0,00	0,00	-432 683,85
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	2 111,66	0,00	0,00	-2 111,66
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		3 256 395,45	3 691 190,96	0,00	0,00	-434 795,51
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	11 826,00	23 863,80			-12 037,80
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		11 826,00	23 863,80			-12 037,80
TOTAL		3 268 221,45	3 715 054,76	0,00	0,00	-446 833,31
Pour information						
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		⁽³⁾ 1 587 572,27				

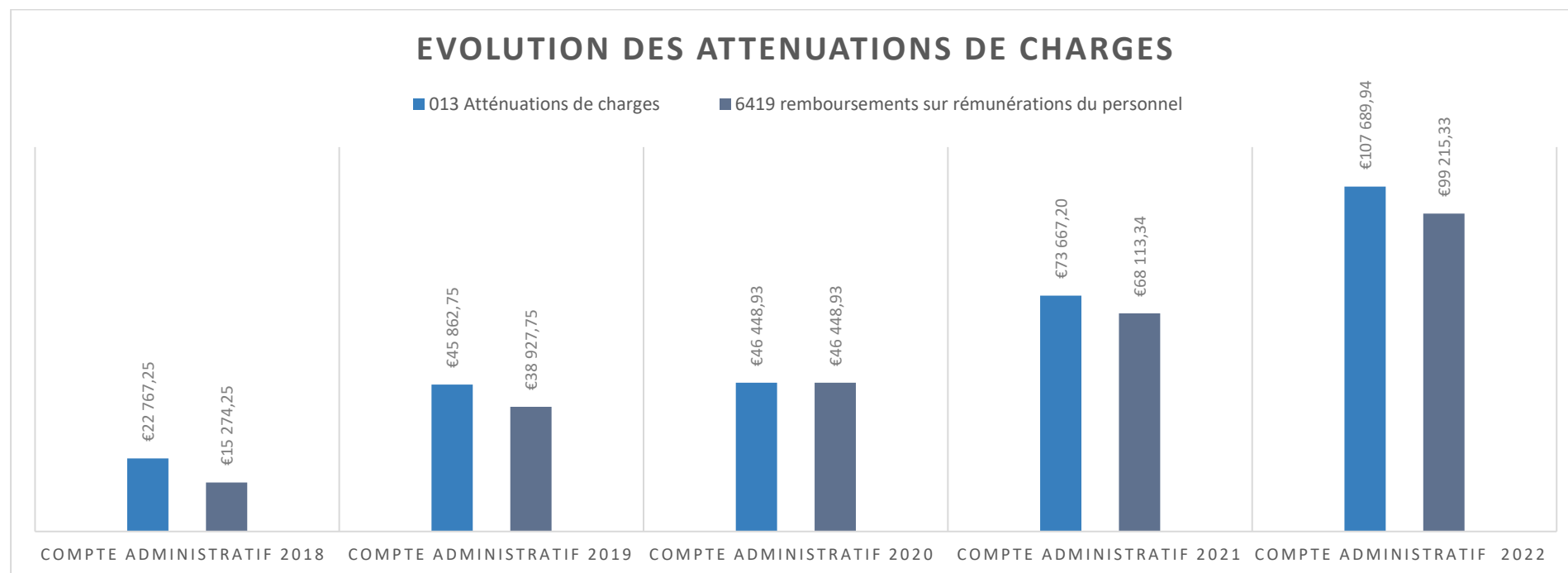
EVOLUTION DES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT



	Compte administratif 2018	Compte administratif 2019	Compte administratif 2020	Compte administratif 2021	Compte administratif 2022
■ 77 Produits exceptionnels	€134 973,68	€228 499,71	€10 419,56	€7 359,81	€2 111,66
■ 75 Autres produits de gestion courante	€125 143,98	€158 115,98	€156 006,09	€172 795,48	€190 927,81
■ 74 Dotations, subventions et participations	€318 551,28	€218 767,88	€232 191,91	€301 085,87	€341 916,82
■ 73 Impôts et taxes	€2 597 215,13	€2 453 238,69	€2 545 931,70	€2 477 217,67	€2 593 574,49
■ 70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	€425 100,02	€448 351,12	€391 873,10	€437 758,88	€454 970,24
■ 013 Atténuations de charges	€22 767,25	€45 862,75	€46 448,93	€73 667,20	€107 689,94

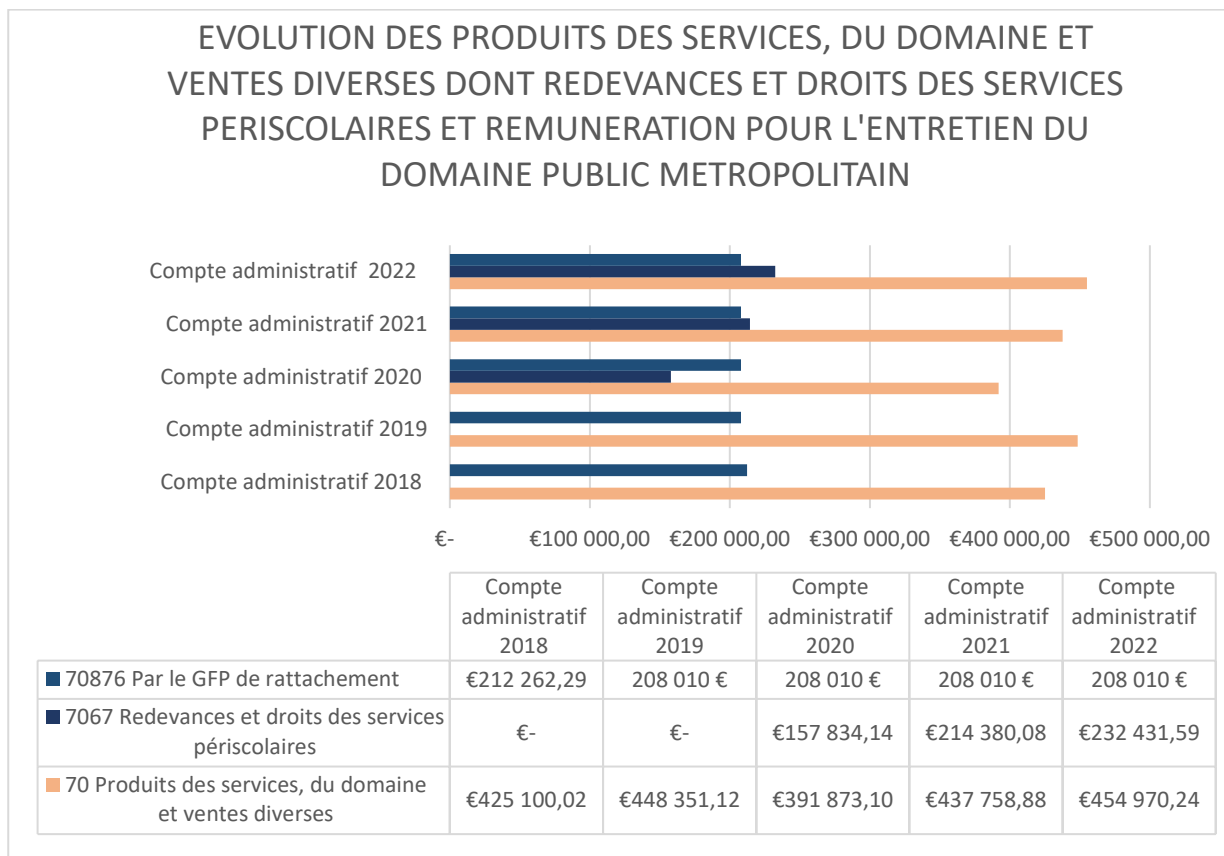
Chapitre 013 Atténuation de charges

A l'intérieur de ce chapitre sont comptabilisés les remboursements des absences des agents pour maladie, maternité, accidents du travail, ... ces recettes proviennent soit de la Caisse Primaire d'assurance maladie soit de l'assureur (pour les agents relevant du régime spécial qui ne sont donc pas affiliés au régime général de la sécurité sociale). Pour l'année 2022, la prise en charge par l'assurance statutaire s'élève à un coût de 95 564,75 euros, soit en volume + 48 % par rapport à l'année 2021.



Chapitre 70 Vente des services, du domaine et ventes diverses

Les recettes comptabilisées dans ce chapitre concernent essentiellement : les redevances issues de l'occupation du domaine public, les concessions funéraires, les redevances et droits des services périscolaires, les locations de matériel, ainsi que la rémunération pour les prestations de services de nettoyage et de viabilité hivernale du domaine public métropolitain (70876).



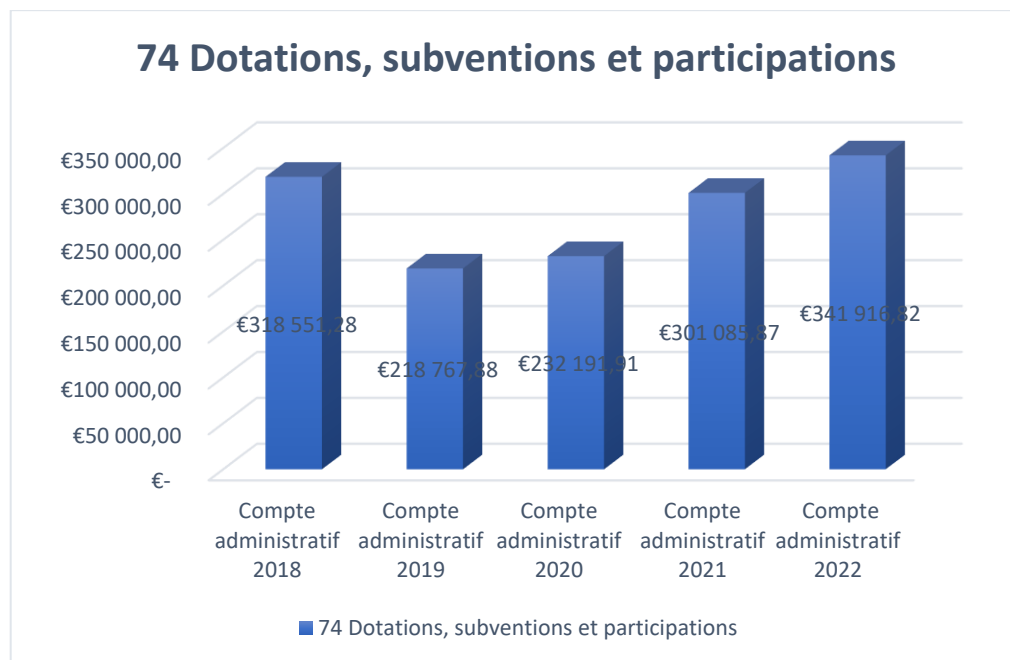
Chapitre 73 Impôts et taxes

DETAIL DE L'EVOLUTION ANNUELLE DES PRODUITS DANS LE CHAPITRE 73

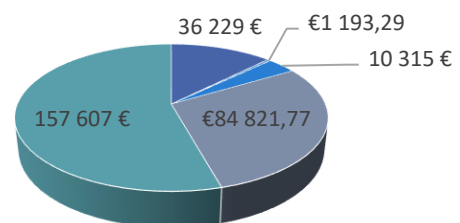


	Compte administratif 2018	Compte administratif 2019	Compte administratif 2020	Compte administratif 2021	Compte administratif 2022
7336 Droits de place	€1 609,00	€-	€-	€-	€-
7351 Taxe sur la consommation finale d'électricité	€100 477,45	€79 179,54	€81 456,35	€63 733,94	€87 987,77
73224 Fonds départemental des DMTO	€192 368,68	€199 203,15	€286 743,35	€308 013,73	€363 025,72
73221 FNGIR	861 €	862 €	862 €	862 €	862 €
73212 Dotation de solidarité communautaire	150 €	215 €	215 €	108 €	215 €
73211 Attribution de compensation	1454 458 €	1451 425 €	1451 425 €	1451 425 €	1451 425 €
7318 Autres impôts locaux ou assimilés	180 387 €	4 355 €	2 343 €	1 398 €	5 179 €
73111 impôts directs locaux	€666 904,00	717 999 €	722 887 €	651 677 €	684 880 €
73 Impôts et taxes	€2 597 215,13	€2 453 238,69	€2 545 931,70	€2 477 217,67	€2 593 574,49

Chapitre 74 Dotations, subventions et participations

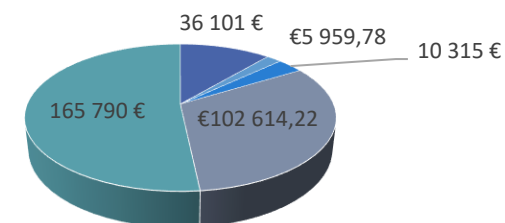


VENTILATION DES PRODUITS ESSENTIELS DU CHAPITRE 74 - EXERCICE 2021



- 74121 Dotation de solidarité rurale
- 744 FCTVA
- 7461 DGD
- 7478 Autres organismes
- 74834 Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes foncières

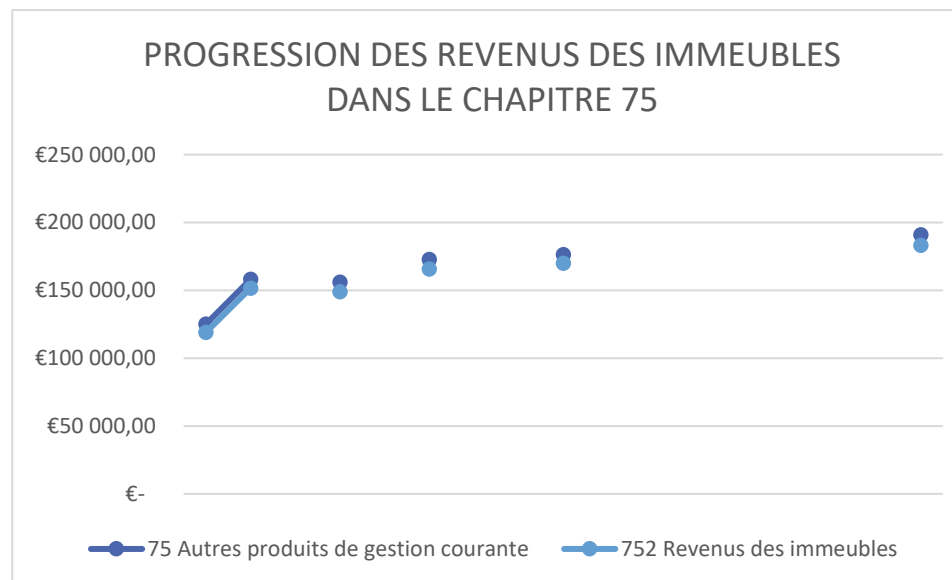
VENTILATION DES PRODUITS ESSENTIELS DU CHAPITRE 74 - EXERCICE 2022



- 74121 Dotation de solidarité rurale
- 744 FCTVA
- 7461 DGD
- 7478 Autres organismes
- 74834 Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes foncières

Chapitre 75 Autres produits de gestion courante

Les revenus générés par les immeubles appartenant au patrimoine communal progressent en volume de 10 % en 2022 par rapport à 2021.



Chapitre 77 Produits exceptionnels

Pas de produit exceptionnel notable cette année, excepté un don effectué par un particulier au titre de l'opération de mécénat pour les travaux de la Chapelle Saint Jean-Baptiste.

Chapitre 042 Opérations d'ordre entre section

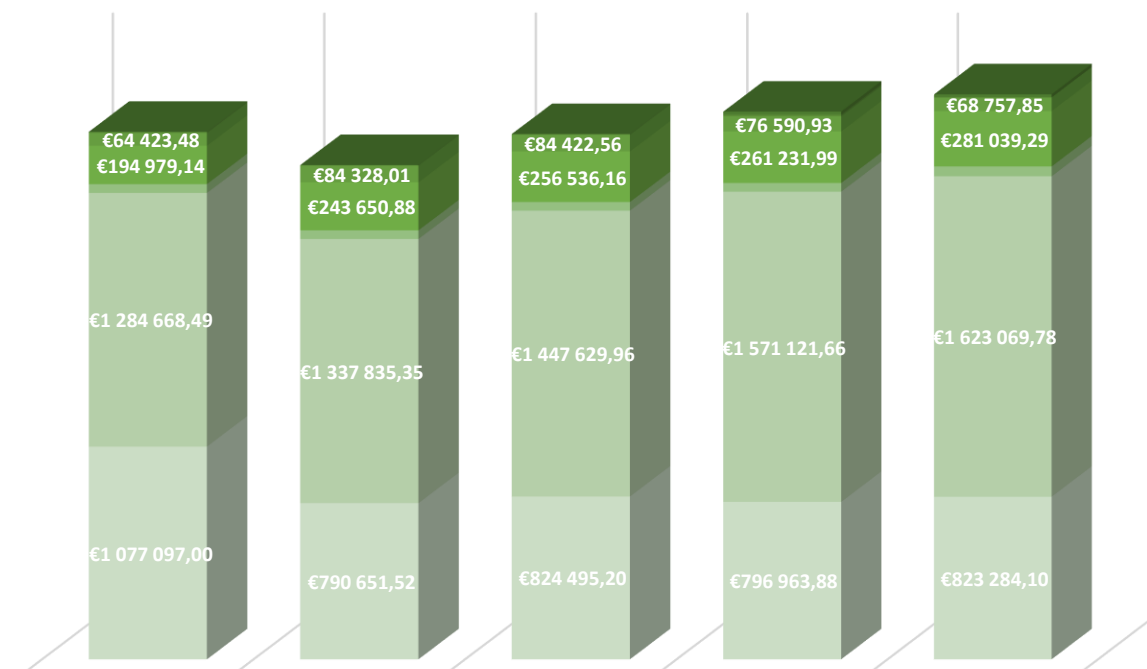
Ce chapitre est mouvementé par l'amortissement des subventions reçues en 2022 et une cession d'immobilisation, ici celle de l'ancien véhicule de la police municipale.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 142 800,00	733 300,14	89 983,96	0,00	319 515,90
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 634 902,00	1 623 069,78	0,00	0,00	11 832,22
014	Atténuations de produits	50 000,00	49 820,29	0,00	0,00	179,71
65	Autres charges de gestion courante	302 950,00	266 615,26	14 424,03	0,00	21 910,71
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		3 130 652,00	2 672 805,47	104 407,99	0,00	353 438,54
66	Charges financières	68 771,72	56 234,08	12 523,77	0,00	13,87
67	Charges exceptionnelles	8 500,00	0,00	0,00	0,00	8 500,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	16 200,00	505,21			15 694,79
022	Dépenses imprévues	65 000,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		3 289 123,72	2 729 544,76	116 931,76	0,00	442 647,20
023	Virement à la section d'investissement (2)	1 334 510,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	232 160,00	245 197,80			-13 037,80
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 566 670,00	245 197,80			1 321 472,20
TOTAL		4 855 793,72	2 974 742,56	116 931,76	0,00	1 764 119,40
Pour information						
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		(3) 0,00				

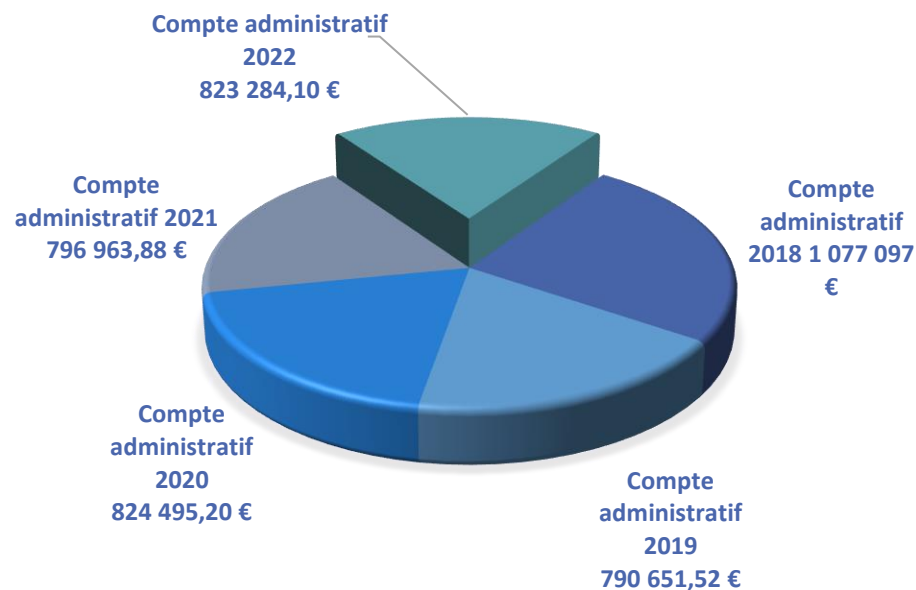
EVOLUTION DES CHARGES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

- 011 Charges à caractère général
- 012 Charges de personnel et frais assimilés
- 014 Atténuations de produits
- 65 Autres charges de gestion courante
- 66 Charges financières
- 67 Charges exceptionnelles
- 68 Dotations aux amortissements et aux provisions



	Compte administratif 2018	Compte administratif 2019	Compte administratif 2020	Compte administratif 2021	Compte administratif 2022
■ 68 Dotations aux amortissements et aux provisions	€-	€-	€-	€15 600,00	€15 600,00
■ 67 Charges exceptionnelles	€5 600,00	€3 033,00	€3 608,00	€8 147,00	€-
■ 66 Charges financières	€64 423,48	€84 328,01	€84 422,56	€76 590,93	€68 757,85
■ 65 Autres charges de gestion courante	€194 979,14	€243 650,88	€256 536,16	€261 231,99	€281 039,29
■ 014 Atténuations de produits	€44 872,00	€43 777,00	€43 659,00	€44 265,00	€49 820,29
■ 012 Charges de personnel et frais assimilés	€1 284 668,49	€1 337 835,35	€1 447 629,96	€1 571 121,66	€1 623 069,78
■ 011 Charges à caractère général	€1 077 097,00	€790 651,52	€824 495,20	€796 963,88	€823 284,10

CHAPITRE 011 CHARGES A CARACTERE GENERAL



Sont comptabilisées dans ce chapitre toutes les dépenses liées au fonctionnement des services, à l'entretien du patrimoine communal, aux fluides et aux fournitures.

Les fluides (eau, électricité, gaz, fioul)

Les postes de dépenses énergétiques sont en hausse sur la période 2021-2022 (+9 % sur l'électricité et +169 % sur le gaz). Cette hausse est pour partie liée à une augmentation du coût de l'énergie, qui reste toutefois maîtrisée grâce à l'achat massifié d'énergie auprès des fournisseurs sélectionnés par le SIGERLY, dans le cadre d'un marché d'achat d'énergies avec d'autres communes de la Métropole. Elle est également liée à une augmentation des consommations d'énergie dans certains bâtiments communaux.

Entretien des terrains et des bâtiments communaux

Les dépenses d'entretien des terrains, pour partie liées à l'entretien du terrain d'honneur et du terrain d'entraînement de foot, ont augmenté sur la période 2021-2022 (+54 %), ainsi que les dépenses liées aux réparations des bâtiments publics (+138 %), qui ont été consacrées cette année en majeure partie aux écoles. Ces dépenses ayant été destinées à de l'entretien courant, et en l'absence de réparations trop onéreuses, les crédits provisionnés au compte 2022 n'ont été que partiellement consommés.

Quant aux interventions portant sur le reste du parc immobilier communal, elles sont le fruit de petites réparations d'entretien ou d'améliorations (Résidence La Tonnelle, logement du gardien de l'Espace Maurice Plaisantin, Club house, locaux loués), voire de mise aux normes, comme l'installation de défibrillateurs aux abords de ces bâtiments.

Achat de fournitures, réceptions, fêtes et cérémonies, denrées

L'augmentation du coût des matières premières en raison du contexte de crise économique impacte de manière significative ces postes (alimentation +25 % ; fournitures administratives + 22 %). Quant aux charges de réceptions, également impactées par cette hausse des coûts, ce poste retrouve néanmoins un niveau de dépense en légère baisse par rapport au niveau d'avant crise constaté en 2019 (-8 %).

Honoraires

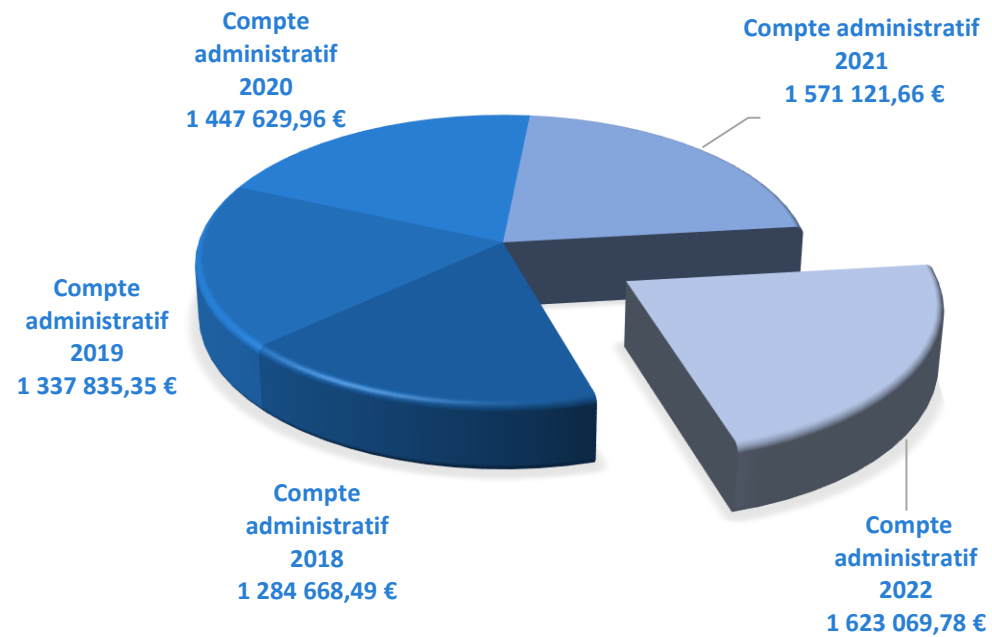
Ce poste a notablement diminué par rapport à 2021 (-156 %) en raison d'une diminution des frais de procédure due à l'extinction de deux actions en contentieux de l'urbanisme. En 2022, les frais sont essentiellement dus au recours à des prestations d'assistance juridique sur des dossiers sensibles ou complexes, dont une partie se trouve sous-traitée au Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Rhône et de la Métropole.

Frais de nettoyage des locaux

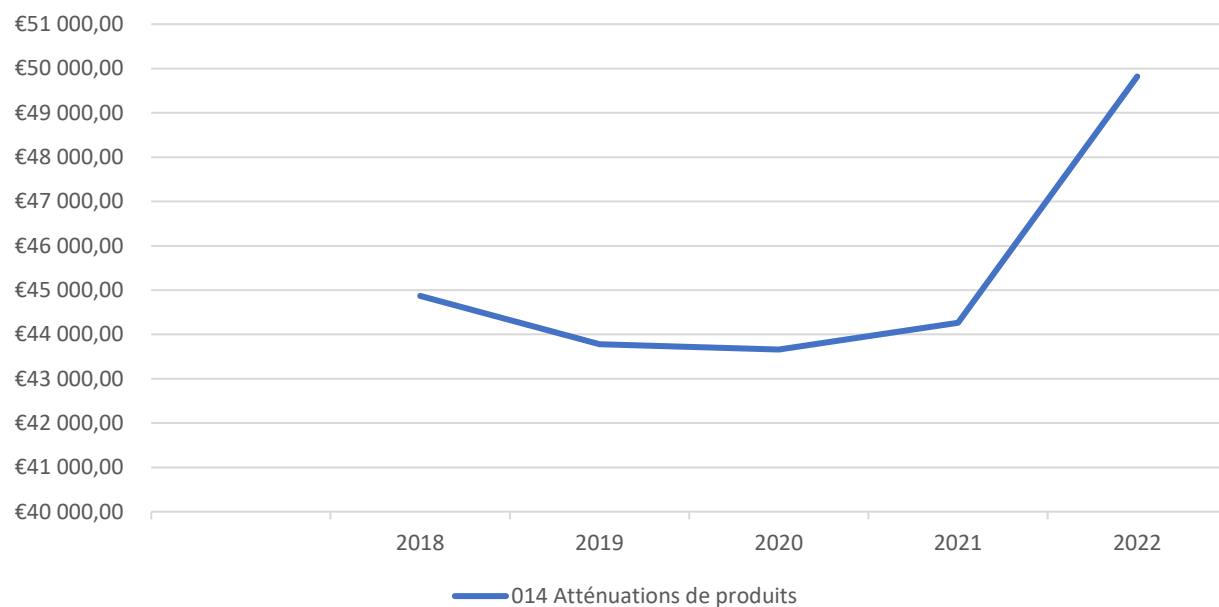
Bien qu'elles connaissent une réelle diminution en 2022 par comparaison avec l'exercice 2021 (- 60 %), ces charges sont en progression par rapport aux exercices antérieurs 2018 et 2019 en raison d'un surcoût lié à la désinfection Covid aux écoles et de la nécessité d'externaliser ces missions pour faire face en cas d'absence de personnel.

CHAPITRE 012 CHARGES DE PERSONNEL

Les charges de personnel, bien que maîtrisées dans un contexte d'évolution de la collectivité qui atteint la strate des communes de plus de 3500 habitants en 2023, ont connu une croissance moyenne de +5,3 % (+1,4 % sur la période 2021-2022)



CHAPITRE 014 Atténuations de produits



Ce chapitre permet de comptabiliser la contribution de la Commune au FPIC (fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales).

Chapitre 65 Autres charges de gestion courante

Ce chapitre regroupe le versement des indemnités aux élus, les participations obligatoires et subventions.

En augmentation de dépenses, on soulignera particulièrement, au compte 65732, l'adhésion de la commune à la centrale d'achat de la Région notamment pour l'achat de denrées bio pour le restaurant scolaire, et au compte 657351, l'augmentation du coût du poste instruction des autorisations d'urbanisme confié à la Métropole (+4 % par rapport à 2021).

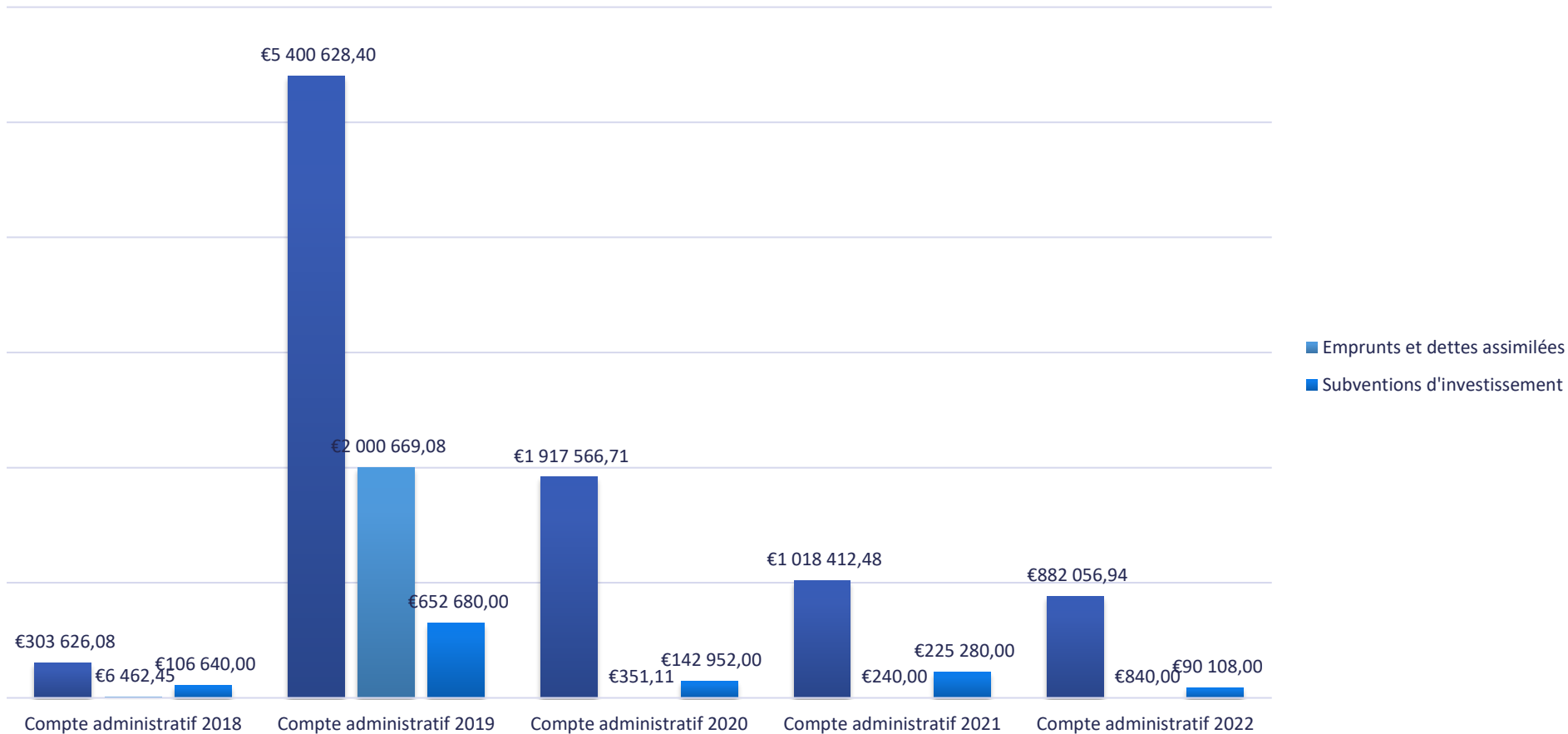
S'agissant des frais de participation à l'Accueil de loisirs de mineurs de Saint-Germain-au-Mont-d'Or (compte 657348), il convient de noter que ceux-ci ne sont pas totalement représentatifs de la fréquentation en raison d'un problème de facturation sur la période des vacances d'été 2022. Par comparaison, ces frais s'établissaient à 5147,92 euros en 2021.

Le poste 65548 enregistre la participation à divers syndicats (Syndicat mixte Plaines Monts d'Or, SIGERLy, Syndicat de gendarmerie), ainsi qu'à la plateforme des marchés publics.

RECETTES D'INVESTISSEMENT

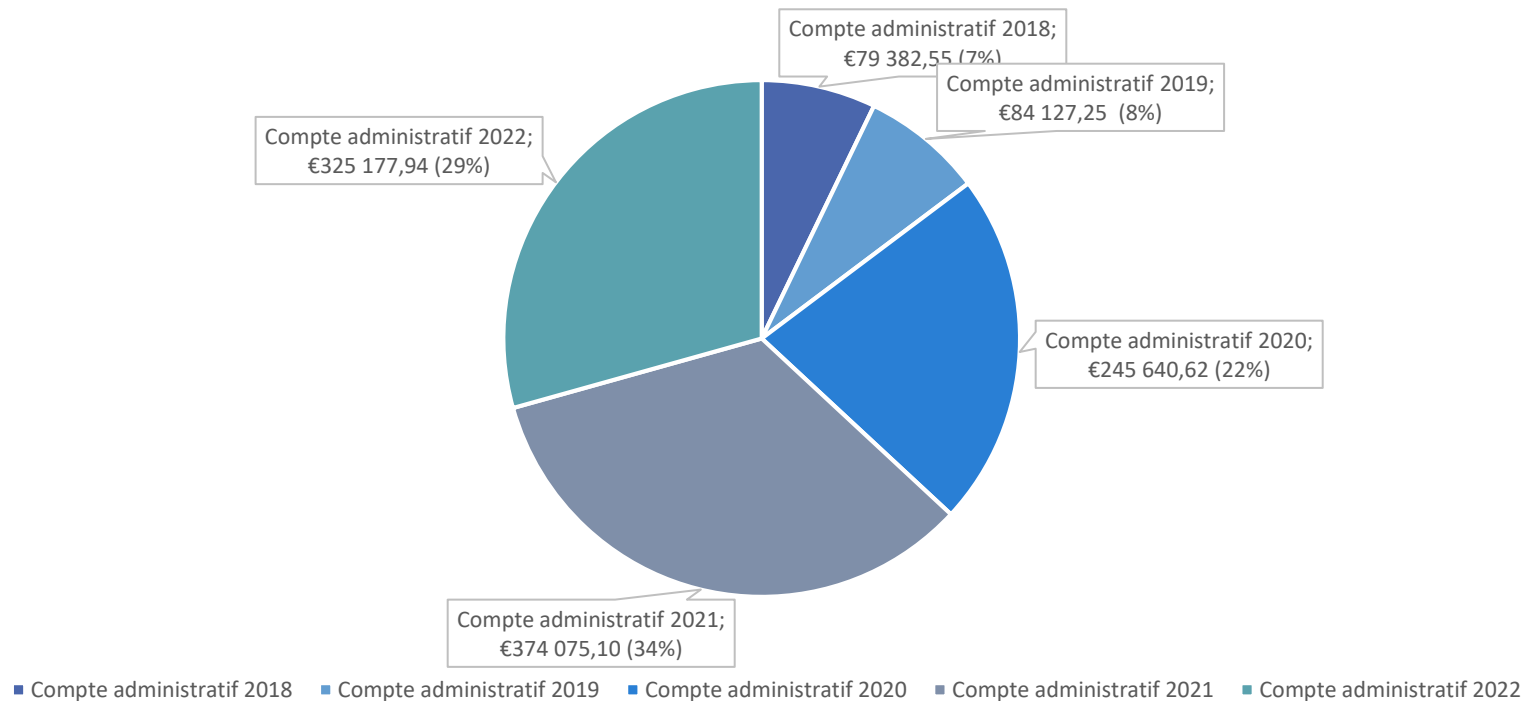
Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	644 535,00	90 108,00	456 104,00	98 323,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		644 535,00	90 108,00	456 104,00	98 323,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	161 317,29	335 004,94	0,00	-173 687,65
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	300,00	840,00	0,00	-540,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		161 617,29	335 844,94	0,00	-174 227,65
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		806 152,29	425 952,94	456 104,00	-75 904,65
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	1 334 510,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	232 160,00	245 197,80	0,00	-13 037,80
041	Opérations patrimoniales (1)	13 000,00	0,00	0,00	13 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 579 670,00	245 197,80	0,00	1 334 472,20
TOTAL		2 385 822,29	671 150,74	456 104,00	1 258 567,55

Evolution des recettes réelles d'investissement dont emprunts, dettes assimilées et subventions



En 2019, la collectivité a contracté un emprunt pour la construction du nouveau restaurant scolaire et a perçu des subventions d'équipement pour la réalisation de cet équipement. Depuis, la collectivité n'a pas contracté de nouveaux emprunts et ses recettes proviennent essentiellement des dotations de l'Etat, des subventions d'investissement sollicitées auprès d'autres personnes publiques (Etat, Région, Métropole, etc.) ou privées (Caisse d'allocations familiales, mécénat) et du FCTVA versé par l'Etat.

Part du FCTVA dans les recettes réelles d'investissement

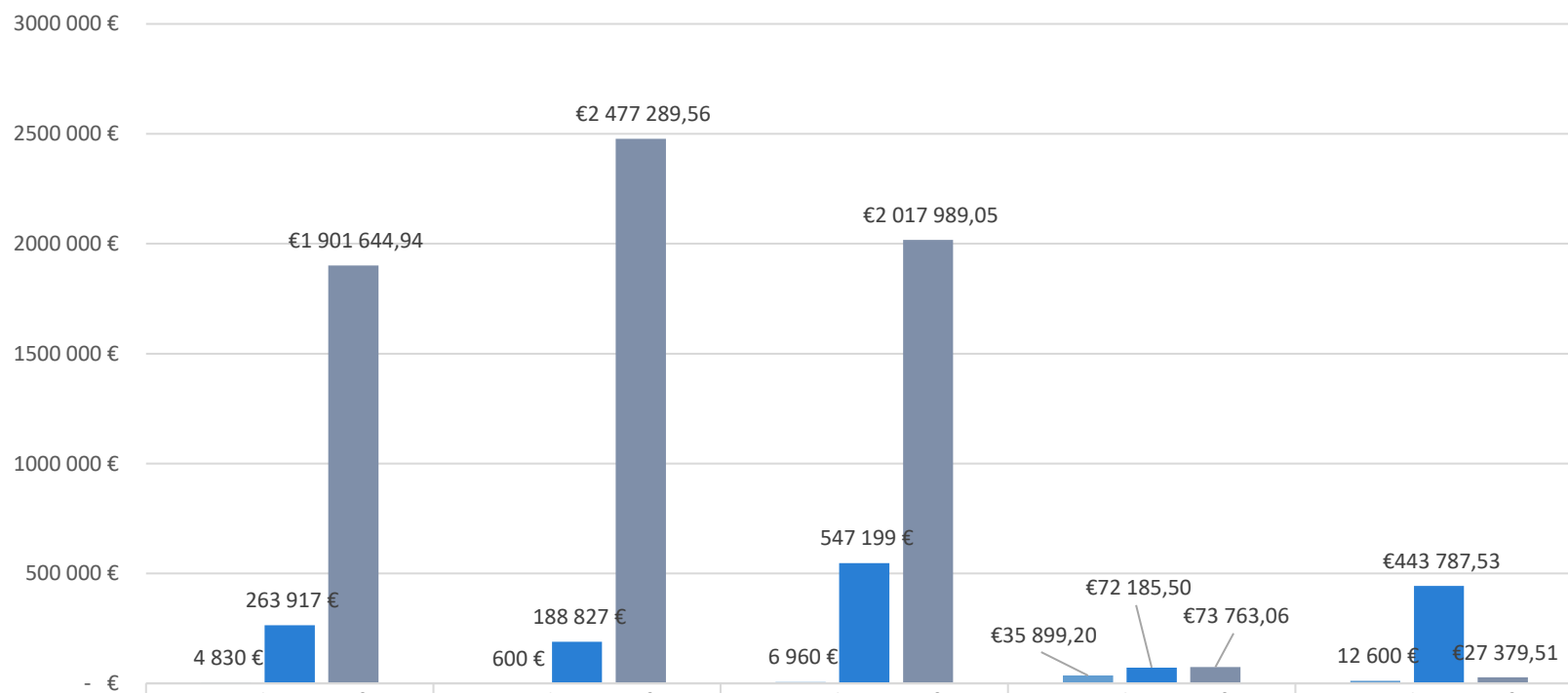


Le Fonds de compensation sur pour la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA) qui constitue la principale ressource des collectivités en matière d'investissement, leur garantit un remboursement des dépenses d'équipement par application d'un taux de compensation de l'ordre de 16,4% environ. Dans le régime de droit commun auquel est assujetti la collectivité, le remboursement intervient pour des dépenses d'investissement effectuées en année N-2.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	3 500,00	0,00	0,00	3 500,00
21	Immobilisations corporelles	613 856,00	443 787,53	15 500,82	154 567,65
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
	Total des opérations d'équipement	1 567 159,20	177 303,48	395 510,07	994 345,65
	Total des dépenses d'équipement	2 194 515,20	621 091,01	411 010,89	1 162 413,30
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	347 819,59	339 893,21	0,00	7 926,38
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00
020	Dépenses imprévues	99 426,80			
	Total des dépenses financières	449 246,39	339 893,21	0,00	109 353,18
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 643 761,59	960 984,22	411 010,89	1 271 766,48
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	11 826,00	23 863,80		-12 037,80
041	Opérations patrimoniales (1)	13 000,00	0,00		13 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	24 826,00	23 863,80		962,20
	TOTAL	2 668 587,59	984 848,02	411 010,89	1 272 728,68
	Pour information	(2) 0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

Evolution des dépenses réelles d'investissement dont les immobilisations

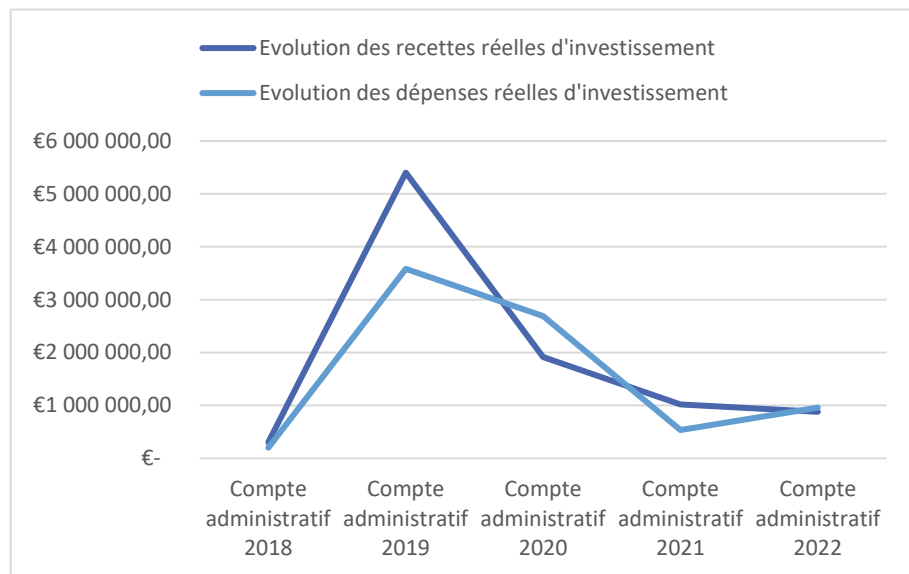


	Compte administratif 2018	Compte administratif 2019	Compte administratif 2020	Compte administratif 2021	Compte administratif 2022
Immobilisations incorporelles	4 830 €	600 €	6 960 €	€35 899,20	12 600 €
Immobilisations corporelles	263 917 €	188 827 €	547 199 €	€72 185,50	€443 787,53
Immobilisations en cours	€1 901 644,94	€2 477 289,56	€2 017 989,05	€73 763,06	€27 379,51

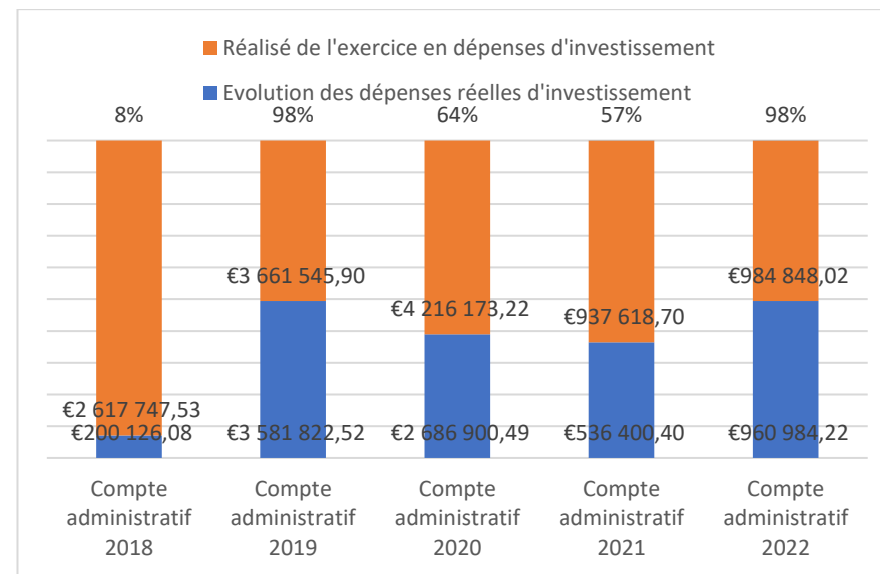
En 2022, au chapitre « Immobilisations corporelles », sont comptabilisées diverses acquisitions dont :

- Les barrières pour la fermeture des chemins ruraux
 - La création de points lumineux Chemin de la Grande Charrière
 - La réalisation de la fresque à l'Espace Maurice Plaisantin
 - L'acquisition d'un nouveau véhicule pour la police municipale
 - Le renouvellement d'une partie du parc informatique
 - L'acquisition des biens du restaurant L'Evidence
 - Du mobilier pour l'école maternelle
 - Les défibrillateurs aux abords des bâtiments publics
 - L'extension du système de vidéoprotection
- Ou enfin, l'acquisition d'un terrain situé au centre-bourg.

EVOLUTION DES RECETTES ET DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT

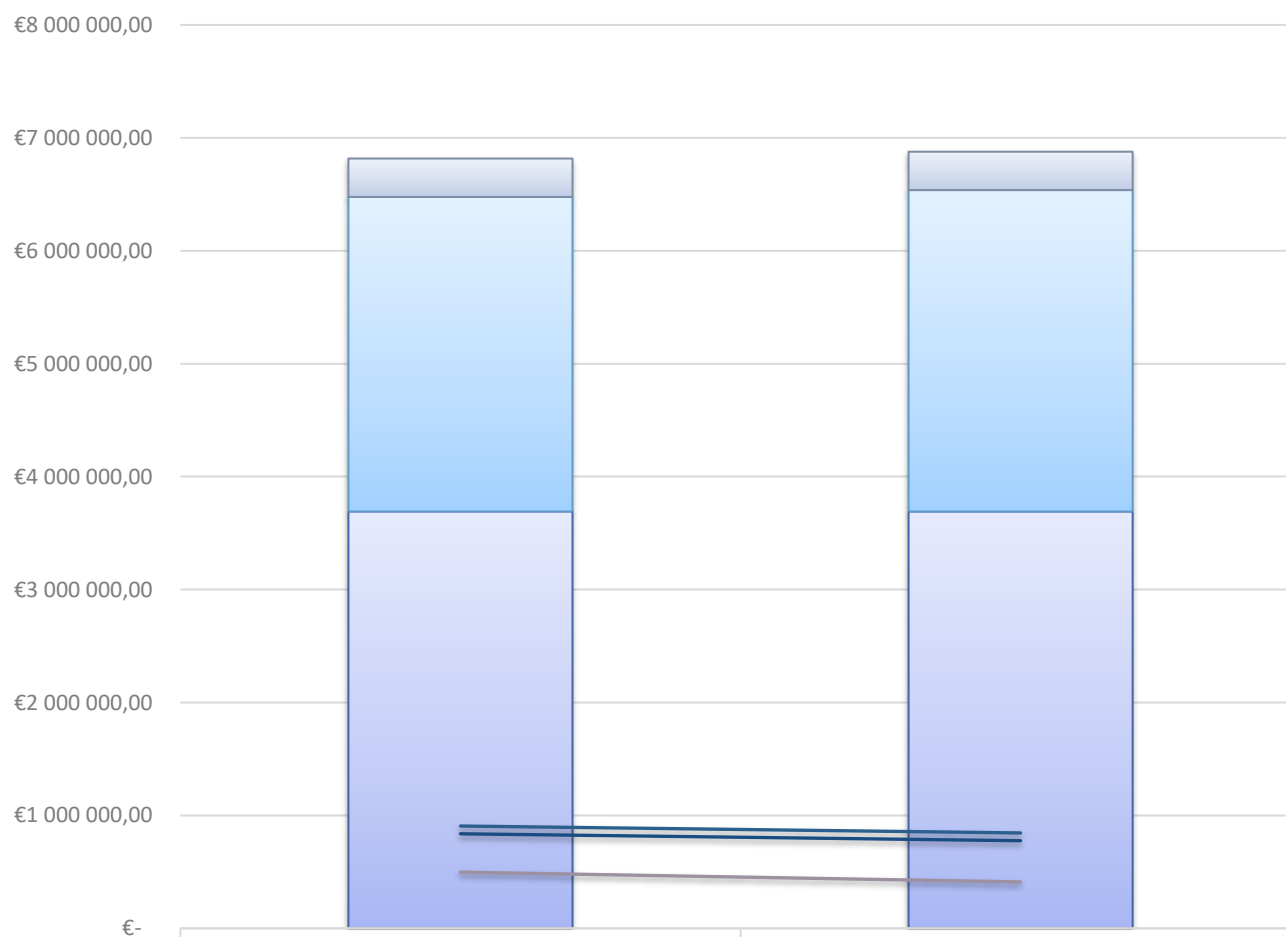


Entre 2021 et 2022, les dépenses réelles d'investissement sont réparties à la hausse à hauteur de 960 984,22 euros sur l'exercice 2022 (réalisé 2021 : 536 400,40 €), soit +79 %.



La part des dépenses réelles d'investissement employées en 2022 (98 %) rapportée au total des dépenses d'investissement réalisées en 2022, est revenue à un niveau comparable au niveau d'avant crise constaté en 2019.

Capacité d'autofinancement de la collectivité



	Compte administratif 2022 projeté	Compte administratif 2022
Capital annuel dette	€339 893,21	€339 893,21
Dépenses réelles de fonctionnement	€2 785 401,88	€2 846 476,52
Recettes réelles de fonctionnement	€3 691 711,00	€3 691 190,96
Epargne nette	€497 644,19	€410 867,61
Epargne de gestion	€906 309,12	€844 714,44
Epargne brute	€837 537,40	€775 942,82